



N°66

Novembre 2013

LES CHRONIQUES  
DE  
BAS-INTYAMON

**Convocation à l'assemblée  
communale  
du 26 novembre 2013**

Les citoyennes et citoyens, contribuables de la commune de Bas-Intyamou, sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mardi 26 novembre 2013 à 20H00  
à l'Auberge de la Couronne à Enney**

**Tractanda :**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 23 avril 2013 (il ne sera pas lu)
2. Budgets 2014 (ils ne seront pas lus)
  - 2.1 de fonctionnement
  - 2.2 des investissements :
    - 2.2.1 Réfection de la Route des Rez à Estavannens
    - 2.2.2 Réfection de conduites d'eau à Enney et étude du plan des infrastructures communales en matière d'eau potable (PIEP)
    - 2.2.3 Etude pour la rénovation de l'Auberge de la Couronne à Enney
    - 2.2.4 Travaux divers sur des alpages
  - 2.3 Rapport de la Commission financière
  - 2.4 Vote des budgets de fonctionnement et des investissements
3. Présentation de la planification financière 2013 – 2017
4. Vente immobilière – parcelle en zone moyenne densité à Villars-sous-Mont
5. Délégation de compétence pour procéder à des échanges ou des emprises de terrain dans le cadre d'aménagements routiers ou de corrections mineures de limites
6. Règlement communal relatif à l'accueil extra-scolaire (il ne sera pas lu).
7. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés au Secrétariat communal, durant les heures d'ouverture (selon art. 3 et 13 du règlement d'exécution de la loi sur les communes). Le procès-verbal de l'assemblée communale est publié sur le site [www.bas-intyamou.ch](http://www.bas-intyamou.ch).

Le Conseil communal

## ***Budget de fonctionnement***

Le budget de fonctionnement comprend l'ensemble des charges et des produits, y compris les amortissements des dettes.

Il se résume ainsi :

Total des charges	CHF	6'660'465.00
Total des produits	CHF	6'374'185.00
Excédent de charge	CHF	286'280.00

Les chapitres vous sont détaillés ci-après, avec des explications utiles :

### **0 Administration :**

Ce chapitre comprend les frais d'assemblées communales, des votations et élections, du Conseil communal, de l'administration en général, ainsi que la masse salariale totale de la commune. Les salaires des employés sont ensuite ventilés dans les chapitres correspondant, par exemple les forêts, l'édilité, l'eau, les routes, etc.

### **1 Ordre public :**

Ce chapitre englobe les sous-chapitres de la protection juridique, de la justice, de la police du feu, de la police du feu intercommunale, des affaires militaires et de la protection civile et de la protection de la population.

Dès janvier 2014, une entente intercommunale verra le jour pour gérer le service des curatelles de la Haute-Gruyère. Les communes de Broc, Gruyères, Grandvillard, Bas-Intyamou, Haut-Intyamou et Le Pâquier se sont regroupées pour mettre en place un service professionnel des curatelles, selon les exigences légales.

### **2 Enseignement et formation :**

Ce chapitre regroupe les frais liés à la scolarité obligatoire, les écoles spécialisées, la formation professionnelle et les charges du bâtiment scolaire. A relever que le canton verse aux communes une compensation pour la mise sur pied de la 2<sup>ème</sup> année d'école enfantine qui se monte, pour Bas-Intyamou, à environ CHF 43'000.00 par an durant 6 ans, depuis 2008. Ce montant est comptabilisé dans le poste 9900.451.02.

### **3 Culture et loisirs :**

Ce chapitre réunit les postes de la culture, des parcs publics et chemins pédestres, du sport, et des autres loisirs.

### **4 Santé :**

Ce chapitre inclut les charges des hôpitaux, du financement des EMS, des soins ambulatoires et du service médical des écoles.

## **5 Affaires sociales :**

Ce chapitre contient les frais liés au financement des structures d'accueil de la petite enfance, le subventionnement des placements des jeunes enfants, des institutions pour personnes handicapées, de l'aide au logement et de l'assistance. Il est composé essentiellement de charges imposées par le canton.

## **6 Transports et communications :**

Ce chapitre réunit le poste des routes communales, du trafic régional, ainsi que tout ce qui regroupe les véhicules et accessoires, le déneigement, les travaux d'édilité.

## **7 Protection et aménagement de l'environnement :**

Ce chapitre inclut les postes de l'approvisionnement en eau, de la protection des eaux, de la gestion des déchets, du cimetière, des endiguements et de l'aménagement du territoire. Les postes liés à l'eau, à l'épuration et à la gestion des déchets doivent s'autofinancer par la perception de taxes. Ce principe est inscrit dans les règlements communaux.

## **8 Economie :**

Ce chapitre englobe le poste de l'agriculture, des forêts, des forêts intercommunales et du tourisme. A relever que Bas-Intyamou est commune pilote pour la gestion du groupement forestier intercommunal, ce qui fait que le chapitre des forêts intercommunales s'équilibre par la participation aux frais de chaque commune.

## **9 Finances et impôts :**

Ce chapitre comprend les impôts, la gérance de la fortune et des dettes, l'ensemble des bâtiments communaux, chalets et alpages, parchets et terrains à bâtir, et les autres postes tels que les amortissements supplémentaires. Ce chapitre fait l'objet de prévisions extrêmement prudentes par le Conseil communal, en s'appuyant sur les statistiques fiscales que le canton établit annuellement.

Le budget 2014 tient compte de l'augmentation de la contribution immobilière de 1.5 ‰ à 2.5 ‰ votée par l'assemblée communale du 23 avril 2013.

## **Budget des investissements :**

Total des charges	CHF	1'385'000.00
Total des produits	CHF	2'181'434.00

### **6 Transports et communication**

6200.501.01	CHF 18'000.00 : report de la part du crédit pour l'assainissement de l'éclairage public sur 5 ans (crédit total de CHF 90'000.00 voté le 30.11.2010)
6200.501.02	CHF 50'000.00 : report de la participation de la commune de Bas-Intyamon à la réalisation de la route d'accès (infrastructure de base) à la route du quartier du Plain à Enney. (crédit total de CHF 350'000.00 voté le 29.11.2011)
6200.501.04	CHF 930'000.00 : report du crédit pour l'assainissement du passage à niveau au Camping d'Enney (crédit voté le 04.12.2007)
6200.501.05	CHF 45'000.00 : <b>crédit</b> pour la réfection de Route des Rez à Estavannens

### **7 Protection et aménagement de l'environnement**

7000.501.00	CHF 110'000.00 : <b>crédit</b> pour la réfection de conduites d'eau sur le secteur d'Enney et étude du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)
7900.509.00	CHF 40'000.00 : report du solde du crédit pour la poursuite de l'étude du plan d'aménagement local

## 9 Finances et Impôts

9420.503.00	CHF 80'000.00 : <b><u>crédit</u></b> pour l'étude de la rénovation de l'Auberge
9433.600.00	CHF 385'000.00 : vente de terrain dans la zone résidentielle à moyenne densité – secteur de Villars-sous-Mont
9433.600.01	CHF 1'327'344.00 : vente de terrain dans la zone d'activité à Enney – solde
9460.503.00	CHF 112'000.00 : <b><u>crédit</u></b> pour la rénovation de chalets d'alpage
9460.61.00	CHF 26'100.00 : subventions cantonales – améliorations foncières

Les investissements 2014 seront financés par les fonds propres.

Récapitulation du budget de fonctionnement

	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	1'296'883.00	940'627.00	1'246'724.00	889'973.00	1'230'824.95	887'553.20
1 Ordre public	190'436.00	127'408.00	153'105.00	104'864.00	179'202.23	145'089.59
2 Enseignement et formation	1'651'803.00	37'800.00	1'397'622.00	39'300.00	1'285'809.81	41'775.45
3 Culte, culture et loisirs	78'579.00	1'000.00	74'787.00	1'000.00	74'172.50	1'164.45
4 Santé	512'449.00	20'000.00	482'234.00	20'000.00	505'941.05	21'336.60
5 Affaires sociales	526'935.00	41'026.00	500'925.00	17'000.00	454'422.00	8'990.80
6 Transports et communications	409'829.00	12'000.00	393'370.00	11'500.00	443'123.20	35'006.13
7 Protection et aménagement de l'environnement	567'098.00	527'700.00	577'766.00	498'800.00	648'250.79	570'476.75
8 Economie	695'839.00	637'650.00	664'669.00	587'100.00	553'811.70	549'801.49
9 Finances et impôts	730'614.00	4'028'974.00	632'989.00	3'727'111.00	1'632'125.05	4'573'890.39
<b>Totaux fonctionnement</b>	<b>6'660'465.00</b>	<b>6'374'185.00</b>	<b>6'124'191.00</b>	<b>5'896'648.00</b>	<b>7'007'683.28</b>	<b>6'835'084.85</b>
Excédents de charges/produits fonctionnement		286'280.00		227'543.00		172'598.43

Récapitulation du budget d'investissement

	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration						
1 Ordre public			125'000.00			
2 Enseignement et formation			515'000.00		3'921'730.63	250'995.30
3 Culte, culture et loisirs			12'000.00			
4 Santé						
5 Affaires sociales						
6 Transports et communications	1'043'000.00	241'000.00	1'721'000.00	382'891.00	163'945.60	
7 Protection et aménagement de l'environnement	150'000.00	201'990.00	70'000.00	185'500.00	260'895.90	160'378.50
8 Economie						
9 Finances et impôts	192'000.00	1'738'444.00	83'000.00	879'000.00	1'286'554.05	5'224'752.38
<b>Totaux investissements</b>	<b>1'385'000.00</b>	<b>2'181'434.00</b>	<b>2'526'000.00</b>	<b>1'447'391.00</b>	<b>5'636'126.18</b>	<b>5'636'126.18</b>
Excédents de charges/produits investissements	796'434.00			1'078'609.00		0